

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 24 (1993)

Artikel: Une espèce de livre vivant : le rôle des jardins botaniques d'après Augustin-Pyramus de Candolle
Autor: Drouin, Jean-Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une espèce de livre vivant: le rôle des jardins botaniques d'après Augustin-Pyramus de Candolle

JEAN-MARC DROUIN

RÉSUMÉ

DROUIN, J.-M. (1993). Une espèce de livre vivant: le rôle des jardins botaniques d'après Augustin-Pyramus de Candolle. *Saussurea* 24: 37-46. En français, résumés français et anglais.

Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) a été à la tête du Jardin botanique de Montpellier et a créé celui de Genève. En 1822 il a rédigé pour le "Dictionnaire des sciences naturelles" un article sur l'administration de ce type d'institutions. Ce texte peut être considéré comme un essai sur la présentation de la botanique au public.

ABSTRACT

DROUIN, J.-M. (1993). A kind of living book: the botanical garden as seen by Augustin-Pyramus de Candolle. *Saussurea* 24: 37-46. In French, French and English abstracts.

Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) was in charge of Montpellier's Botanical Garden and created Geneva's Botanical Garden. In 1822 he wrote for the "Dictionnaire des sciences naturelles" an article on the management of these kind of institutions. This article can be considered as an essay upon the display of botany to the public.

Le Jardin botanique est un lieu d'une simplicité trompeuse. Chaque parterre est consacré à une ou plusieurs familles végétales. A côté de chaque plante une étiquette indique son nom scientifique, lui conférant par là-même la tâche de représenter toute l'espèce qui porte ce nom. En cela le jardin botanique relève d'une analyse générale des collections telle que celle proposée par Krzysztof POMIAN (1987). Mais le jardin botanique n'est pas seulement une collection. Plus secrètement peut-être le végétal y devient matériel d'expérimentation: semis, germination et fécondation peuvent y être observés et contrôlés. Pour le visiteur informé enfin, le jardin botanique parle de voyage et se pare d'un charme exotique; les espèces asiatiques et américaines y rencontrent celles de l'Europe au gré des affiliations taxinomiques.

Cette image du jardin botanique date du XVIII^e siècle. Elle s'est substituée à une image antérieure, celle du jardin d'herbes médicinales, lieu de ressources et d'apprentissage pour l'apothicaire. Ainsi le jardin de Florence, fondé en 1545, porte le nom — pieusement conservé jusqu'à nos jours malgré toutes les modernisations qui y ont été réalisées

— de Giardino dei semplici (CELLAI CIUFFI, 1987). Aujourd'hui d'autres images tendent à l'éclipser aux yeux du public: le parc naturel, les cultures *in vitro*, la banque de gènes. En même temps, on assiste à une redéfinition des jardins botaniques, de leurs fonctions scientifiques comme de leurs utilisations didactiques. La parution récente d'un guide qui présente au public et aux professionnels plus de cent-cinquante jardins botaniques français depuis les collections végétales les plus spécialisées jusqu'aux grands parcs et arboretums publics atteste de la vitalité de ces institutions (APBF & ATRJB, 1991). Le moment est propice pour analyser précisément les tâches que la botanique d'autrefois leur assignait. Pour cela le "Dictionnaire des sciences naturelles" publié de 1816 à 1830 par Levrault et dirigé par Frédéric Cuvier — le frère de Georges Cuvier — offre un témoignage de première main. On y trouve en effet un article "Jardin de botanique" rédigé par un des botanistes les plus célèbres du début du XIX^e siècle, Augustin-Pyramus de Candolle, rénovateur du jardin des plantes de Montpellier et fondateur de celui de Genève.

De Montpellier à Genève: l'itinéraire d'un botaniste

Augustin-Pyramus de Candolle est né en 1778 dans une famille protestante d'origine française établie à Genève depuis le XVI^e siècle¹. Il se prend de passion pour la botanique dès son adolescence. Envoyé à Paris, par ses parents, durant l'hiver 1797-1798, pour compléter son éducation, il s'installe dans cette ville, alors qu'au printemps 1798, Genève est officiellement "réunie" à la France, et c'est là encore qu'il publie ses premiers travaux et pénètre divers cercles scientifiques, dont la Société philomathique et la Société d'Arcueil. Fréquentant assidûment le Muséum d'histoire naturelle, il devient l'ami de René Desfontaines, titulaire d'une des chaires de botanique de cet établissement (DROUIN, 1990). Après plusieurs tentatives infructueuses pour entrer à l'Institut, il accepte en 1808, la chaire de botanique de l'université de Montpellier. C'est là, un peu à l'écart de la pression du milieu scientifique parisien, qu'il rédige une "Théorie élémentaire de la botanique" (1813) qui constitue un des textes majeurs de la discipline. Par ailleurs, en tant que professeur de botanique, il lui incombe d'assurer la direction du Jardin des plantes de Montpellier. Ce jardin, probablement le plus ancien de France, antérieur d'une trentaine d'années à celui de Paris, avait été créé en 1593 par Richer de Belleval, et sa rénovation entreprise par P. Broussonet (le prédécesseur d'Augustin-Pyramus de Candolle) avec l'aide de Chaptal.

Dans son autobiographie, publiée par son fils en 1862, de Candolle raconte comment, toujours avec l'appui de Chaptal, il a pu continuer l'agrandissement, l'embellissement et l'enrichissement du jardin, qu'avait commencé son prédécesseur (p. 228 et suiv.). Deux lettres conservées au laboratoire de Cryptogamie du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris confirment l'importance que de Candolle a d'emblée accordée à cette partie de son travail.² La première est datée du 21 décembre 1807, probablement envoyée de Paris et adressée à "Monsieur Durand, conservateur du jardin des plantes" de Montpellier. De Candolle n'est pas encore nommé — il ne le sera qu'en janvier 1808 — mais il se préoccupe déjà des tractations et des démarches nécessaires pour permettre au jardin de s'étendre par l'acquisition d'un terrain adjacent, le "jardin d'Itié". La seconde est datée du 30 juin 1808. Elle est postée de Nice et adressée au même destinataire: de Candolle demande avec insistance des nouvelles du jardin et envoie des caisses de plantes; il semble douter un peu du zèle de son correspondant, s'étonnant avec insistance de ne pas avoir reçu de lettre de lui.³

En le chassant de Montpellier et en le ramenant à Genève, les événements des années 1814-1815 ouvrent une nouvelle période dans sa vie. Alors qu'il est en butte à l'hostilité

des ultras qui lui reprochent d'avoir été recteur durant les Cent-Jours, Genève, redevenue indépendante grâce à la chute de l'Empire et à son rattachement à la Confédération helvétique, lui offre une chaire d'histoire naturelle. De Candolle accepte, malgré la modicité des appointements qui lui sont proposés, et s'installe définitivement dans sa ville natale dans laquelle il prend rapidement — selon ses propres termes — “une part assez active aux affaires publiques” (CANDOLLE, 1862, p. 286). L'une des affaires qui retient évidemment son attention est la fondation d'un jardin botanique. Comme l'a montré René Sigrist, dans son étude sur la science genevoise, publiée en 1990 (p. 102-103), il existait déjà dans la ville un petit jardin botanique créé et géré par la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et situé sur le bastion de Saint-Léger. Dans ses “Mémoires et souvenirs” de Candolle ne souffle mot de ce premier jardin, qui devait être insuffisant à ses yeux, mais il montre clairement comment la création du nouveau jardin est profondément liée à l'histoire politique et sociale de la ville:

“L'hiver de 1816 à 1817 fut malheureux par l'effet d'une cherté de vivres qui pouvait presque s'appeler une disette. On montra un zèle et une générosité remarquables pour faciliter la nourriture des classes pauvres, soit en donnant des vivres à bon marché, soit en fournissant du travail. Cette circonstance accéléra la fondation du Jardin botanique, qui avait été comme une condition tacite de mon retour à Genève. Aucun acte officiel ne l'avait encore institué, mais j'avais été admis à proposer un plan pour l'établir dans l'ancienne promenade des Bastions, et, avant même que ce plan fût bien mûri, le Conseil arrêta qu'une partie notable des sommes votées pour faire travailler les pauvres serait employée à défoncer le terrain destiné au futur Jardin. On suivit mes idées dans ce travail, et comme on abattit les arbres de la promenade, on décida de fait l'établissement du Jardin. La valeur même des arbres abattus fut sa première dotation, et pour profiter immédiatement du labour on planta le Jardin en pommes de terre.” (CANDOLLE, 1862, p. 286).

Comme l'explique de Candolle en 1819 à “l'assemblée générale des souscripteurs et donataires”, un jardin botanique se justifie par l'utilité de l'instruction, par le développement de l'agriculture, et par la nécessité d'attacher les citoyens à leur patrie. La répartition et l'usage de l'espace reflète cette triple finalité: une partie du jardin est consacrée à l'“Ecole de botanique”, c'est-à-dire à une présentation des végétaux par familles naturelles, une autre partie est dévolue aux végétaux cultivés tels que vignes ou arbres fruitiers, avec le souci d'encourager l'introduction dans les jardins de plantes exotiques mais sans concurrencer les pépiniéristes. Quant au désir de favoriser les sentiments civiques, il se traduit par la volonté d'offrir un lieu de promenade publique dont l'utilité et l'agrément soient immédiatement perceptibles. Ainsi à propos de l'espace attribué aux herbes médicinales, de Candolle écrit: “Cette institution [...] est l'une de celles qui contribuent le plus à faire sentir dans toutes les classes l'utilité des jardins botaniques”. Deux ans plus tard devant la même assemblée, il aborde la question de l'entretien du jardin et de l'attitude du public:

“Le soin des promenades publiques peut être à d'autant plus juste titre recommandé à la population entière qu'elle en jouit toute également; si même il y a quelque différence de jouissance, elle est à l'avantage de la classe la moins fortunée, qui ne possède pas ces maisons de campagne, ces jardins de plaisance dont notre ville est entourée, qui jouit plus

complètement des promenades de l'intérieur de la ville, et doit par conséquent mettre un intérêt plus spécial à leur conservation." (CANDOLLE, 1821, p. 16).

Dans le cas du Jardin des Bastions, ces objectifs semblent avoir été atteints.⁴ Non seulement les autorités soutinrent le projet mais une souscription ayant été ouverte pour la construction des bâtiments et des serres, des sommes importantes furent recueillies. Des particuliers offrirent des plantes ou des heures de travail bénévoles. Pour de Candolle, cet engouement tient à des raisons politiques autant que scientifiques:

"Presque tous les citoyens, même les plus pauvres, donnèrent [à la souscription], soit par intérêt pour l'instruction publique, soit pour aider à dénaturer une promenade qui avait été le théâtre des exécutions révolutionnaires de 1794, et qui était restée comme un lieu pestiféré où personne n'osait mettre les pieds." (CANDOLLE, 1862, p. 298).⁵

Au-delà des problèmes politiques propres à Genève, c'est à une réflexion générale sur les fonctions sociales des jardins botaniques que semble constamment revenir de Candolle, et c'est cette réflexion que nous trouvons, systématisée et synthétisée dans l'article "Jardin de botanique" du "Dictionnaire des sciences naturelles".

Les trois fonctions d'un jardin botanique

La première partie du texte est consacrée à un rapide historique des jardins botaniques. Selon une conception classique à l'époque, l'apport médiéval est totalement minoré pour mieux mettre en valeur la Renaissance. Après avoir rappelé que le nombre des espèces cultivées dans les jardins botaniques est passé de quelques centaines au XVI^e siècle à une dizaine de mille à son époque, suivant en cela l'accroissement du nombre des espèces connues, de Candolle en vient à la partie la plus originale de son article, celle concernant l'administration des jardins botaniques.

Tout son exposé est commandé par une distinction qu'il introduit d'emblée entre trois types de jardins botaniques qu'il définit ainsi:

"1°. ceux qui sont destinés à l'enseignement de la botanique; 2°. ceux qui ont pour but l'avancement de la connoissance des végétaux considérée comme science; 3°. ceux qui tendent à naturaliser les plantes propres à accroître nos jouissances." (CANDOLLE, 1822, p. 172).⁶

Bien entendu, certaines institutions, surtout parmi les plus grandes, peuvent combiner plusieurs de ces buts, mais il n'en reste pas moins que le premier principe est de bien déterminer ce qu'on se propose de faire, de concevoir le jardin en conséquence, au besoin en assignant des usages différents à chacune de ses parties.

Après cette précision, de Candolle s'attache aux jardins du premier type, ceux destinés à l'enseignement de la botanique. Pour bien remplir ce rôle ils doivent réunir des exemples du plus grand nombre possible de familles. Si le jardin se trouve appartenir à une institution spécialisée dans la médecine ou l'agriculture, il faudra le compléter par les plantes les plus utiles dans ces domaines, mais sans pour autant se limiter à celles-ci. Toutes les plantes seront accompagnées d'une étiquette indiquant leur nom scientifique, et surtout disposée dans l'ordre méthodique des familles naturelles.

Par nom scientifique, il faut entendre le binome latin formé d'un substantif désignant le genre et d'une épithète ou parfois d'un deuxième substantif qui précise l'espèce. Par exemple *Acer campestre*, l'érable champêtre, *Acer pseudo-platanus*, l'érable sycomore, etc. Cette nomenclature internationale traditionnellement attachée au nom de Linné (BLUNT, 1986), est encore en usage aujourd'hui dans les jardins comme dans les herbiers et les publications.

Quant à l'ordre méthodique, c'est celui de la méthode des familles naturelles. De Candolle reste ici allusif mais il s'est ailleurs dans son œuvre longuement expliqué à ce sujet.

Le plaisir du rangement, méthodes artificielles et méthodes naturelles

Dans une des nombreuses anecdotes qui donnent leur saveur à ses "Mémoires et souvenirs", de Candolle fait remonter ses options en matière de classification à ses années d'enfance:

"Je me rappelle assez distinctement qu'il y avait dans la propriété de mon père une grande variété de fruits; ma mère m'avait chargé de ranger son fruitier; je le faisais avec plaisir et avec soin, et je donnais dès lors une attention singulière à ne pas confondre les espèces et à les combiner de manière à mettre à côté les unes des autres celles qui se ressemblaient. On se moquait de mes minuties, c'était cependant déjà un indice de mes goûts futurs. On me disait qu'en plaçant les unes à côté des autres les espèces qui se ressemblaient le plus, elles devenaient plus difficiles à distinguer: je répondais que je devais les ranger dans le fruitier d'après leurs ressemblances naturelles; je préférais déjà par instinct la méthode naturelle à la méthode artificielle." (CANDOLLE, 1862: p. 12).⁷

Ce souvenir d'enfance a valeur de fable didactique. Le rangement commode suggéré par les parents représente les méthodes artificielles préconisées par la plupart des botanistes de la vieille génération; la minutie avec laquelle le jeune Augustin-Pyramus dispose les fruits en respectant leurs véritables affinités, préfigure à ses yeux ses options futures en matière de classification.

Parmi les classifications artificielles la plus célèbre est celle de Linné. Elle repose entièrement sur le nombre et la disposition des organes sexuels (étamines et pistil...)⁸. Pour de Candolle qui s'oppose en cela à certains botanistes de son époque, elle n'a plus qu'un intérêt historique et doit être abandonnée⁹. Ceci n'entame d'ailleurs pas l'admiration qu'il professe pour son auteur, dont, comme on l'a vu, il préconise d'utiliser la nomenclature des espèces et des genres.

En définitive, c'est aux méthodes naturelles, qui font intervenir plusieurs critères, qu'est lié le progrès de la discipline. Une classification artificielle permet de retrouver facilement le nom d'une plante mais ne donne en soi aucune autre information que celles qui sont nécessaires pour la classer; en revanche, déterminer la "famille naturelle" à laquelle elle appartient permet de la rapprocher d'autres espèces voisines et de mieux la connaître. Il reste à voir comment construire une telle classification. Plusieurs botanistes s'y sont essayés au cours du XVIII^e siècle mais l'histoire a retenu le nom des Jussieu, non seulement parce que Bernard de Jussieu a mis en œuvre, pour le roi Louis XV, une classification de ce genre dans le jardin botanique du Trianon à Versailles; mais surtout parce que son neveu Antoine-Laurent de Jussieu a publié en 1789 dans le *Genera plantarum* une classification par familles naturelles de tous les genres de plantes connus alors¹⁰.

Cette méthode repose sur la subordination des caractères: il s'agit selon l'expression de l'époque de "peser" — nous dirions aujourd'hui de déterminer les poids respectifs — chacun des caractères, et de fonder les familles sur les caractères les plus importants, ceux qui en commandent d'autres (DROUIN, 1989a). Pour prendre un exemple qui n'est pas dans Jussieu, lorsque nous connaissons la couleur de la fleur nous ne pouvons en déduire aucun autre caractère tandis que lorsque nous connaissons la présence d'un ou deux cotylédons dans la graine, nous pouvons prévoir la disposition des nervures des feuilles; par conséquent la couleur pourra tout au plus constituer une variation à l'intérieur d'une espèce tandis que nous pourrions regrouper ensemble toutes les plantes dont la graine présente la même structure¹¹. Une classification de ce type ne constitue pas seulement un rangement commode, elle résume une connaissance de la morphologie végétale; pour de Candolle elle constitue la base d'une histoire naturelle vraiment rationnelle.

Enseigner la botanique

Conçu suivant la méthode naturelle, le jardin reflète, par son organisation spatiale, le découpage systématique des classes, des familles, des genres. Il devient véritablement suivant l'expression consacrée mais qui ne figure pas dans le texte, une "école de botanique"¹². Pour souligner les avantages de cette manière de faire, de Candolle écrit:

"On habitue ainsi les esprits des élèves à connoître ces rapports par intuition, et on leur donne le moyen de se les rappeler sans peine, toute leur vie, par une sorte de mémoire locale [...]; on facilite aux commençans le moyen de reconnoître et d'étudier la structure et la nomenclature des plantes; en un mot, on fait d'un jardin une espèce de livre vivant que chacun consulte avec fruit" (CANDOLLE, 1822: p. 173).

Il y a là l'amorce de ce que nous appellerions aujourd'hui une réflexion muséologique et qui se poursuit une page plus loin avec le problème de l'ouverture au public en dehors de l'heure de la leçon. Pour de Candolle, non seulement il est nécessaire que les élèves puissent apprendre seuls "en face de la nature", la leçon n'étant qu'un "travail préparatoire", mais il est bon aussi — malgré les inconvénients qui peuvent en résulter — qu'un jardin botanique soit ouvert aux visiteurs. Les raisons alléguées méritent d'être notées. L'une toute pragmatique est que la présence du public stimule l'activité du personnel! Les autres, plus fondamentales sont proches de celles qu'on retrouvera plus tard à propos d'autres lieux de culture scientifique: il s'agit de donner envie de savoir, de diffuser des éléments de connaissances et en même temps d'assurer aux institutions scientifiques la faveur de l'opinion publique:

"Il faut donc qu'un jardin d'instruction soit toujours ouvert à tous ceux qui veulent étudier; il est même avantageux qu'il le soit à ceux qu'on pourroit croire n'y devoir rien apprendre: ils y prennent souvent le goût de l'étude; ils y puisent des connoissances incomplètes, il est vrai, mais exactes, qu'ils portent avec eux dans leurs voyages, dans leurs promenades, dans leurs vocations particulières. Cette libéralité, introduite dans les établissemens de sciences, leur concilie l'intérêt du public entier, et n'est pas une des moindres causes des succès qu'elles ont obtenus dans ces derniers temps." (CANDOLLE, 1822: p. 174).

Donner envie de savoir, diffuser des éléments de connaissances et en même temps assurer aux institutions scientifiques la faveur de l'opinion publique, c'est là un argumentaire que l'on retrouvera plus tard à propos d'autres lieux de culture scientifique.

Faire avancer la connaissance des végétaux

Moyen d'enseignement, le jardin est aussi un lieu de recherche. C'est en effet une collection vivante dans laquelle le botaniste, à condition de se limiter à un groupe de plantes bien défini, peut observer la variabilité d'une espèce et ainsi faire progresser la classification. A ce sujet, de Candolle répond à une objection possible: il admet que la culture modifie l'aspect des espèces, mais loin d'y voir un inconvénient il pense qu'elle permet de mesurer "les limites des variations que chaque espèce peut présenter", et de distinguer ainsi les différences qui séparent les espèces de celles qui existent entre les variétés d'une même espèce. Le thème de la variation révélatrice du type est de ceux qui reviennent constamment dans l'œuvre d'Augustin-Pyramus de Candolle. Ainsi dans un article sur les fleurs doubles, publié en 1817 dans les "Mémoires de la Société d'Arcueil", il explique que "l'étude des monstruosité ou des aberrations des formes ordinaires, peut éclairer sur la vraie nature de certains organes..." (p. 386). Un exemple connu est celui des pétales des fleurs doubles considérés comme des étamines transformées.

Ce type d'étude n'est d'ailleurs pas le seul qui puisse être réalisé dans un jardin pour faire avancer les connaissances. Les "collections vivantes", permettent aussi d'observer:

"La germination, la durée des plantes et de leurs divers organes, l'évolution des bourgeons et des boutons, l'enroulement des feuilles et des pétales, le sommeil des feuilles et des fleurs, les mouvemens des organes sexuels, les modifications qui se passent dans les fruits depuis la fécondation jusqu'à la maturité, etc." (CANDOLLE, 1822: p. 177).

En un mot le jardin est nécessaire à l'étude de ce que de Candolle lui-même, dans d'autres textes, appelle la physiologie végétale, et qu'il désigne ici comme des "phénomènes très dignes de l'attention des botanistes philosophes".

Naturaliser les plantes propres à accroître nos jouissances

Le troisième objet possible des jardins botaniques est de permettre ce qu'on appelait souvent à l'époque l'acclimatation. De Candolle n'emploie pas ce terme peut-être parce qu'il considère comme "très douteuse" la question de savoir si on peut accoutumer progressivement une plante à un autre climat que le sien. Il précise d'ailleurs que l'utilité des jardins botaniques est la même, qu'on admette ou non cette possibilité: soit parce qu'ils permettent de réaliser cette accoutumance progressive de la plante à notre climat, soit parce qu'ils permettent de faire suffisamment de tentatives pour repérer les végétaux dont la constitution est telle qu'elle leur permet de supporter notre climat. En fait, cette deuxième hypothèse a nécessairement sa préférence étant donné ce que nous savons de ses idées sur la distribution géographique des plantes.¹³ Mais il préfère laisser ici la question en suspens et parler simplement de "la naturalisation des objets utiles ou agréables", entendant par là l'introduction en Europe de végétaux exotiques et plus généralement le transfert d'une région du globe à l'autre d'espères remarquables pour leur utilité ou leur beauté (p. 178-179). Il rappelle à cet égard quelques exemples célèbres comme le café ou

l'arbre à pain. Dans le même ordre d'idées, de Candolle préconise la constitution de collections de variétés fruitières ou potagères: de nombreuses variétés de fruits ou de légumes étant mal connues des botanistes.

En ce qui concerne les plantes cultivées, de Candolle signale deux écueils: une trop grande parcimonie qui freinerait la diffusion de variétés utiles et une trop grande libéralité qui en concurrençant "les pépiniéristes et jardiniers marchands", gênerait leur activité et aboutirait à l'inverse du résultat cherché (p. 180-181).

Conclusion

En définitive le jardin apparaît chez de Candolle comme le lieu de rencontre entre la botanique et le public. Cette rencontre ne va pas toujours de soi pour lui et dans d'autres textes affleure un véritable rapport de force. Ainsi l'article "Phytologie" rédigé par de Candolle pour le "Dictionnaire classique d'Histoire naturelle" de Bory de Saint-Vincent, met vivement en cause les amateurs et les praticiens accusés de retarder les progrès de la discipline. De Candolle considère que, si la révolution que la méthode naturelle a introduite en botanique, s'est moins vite imposée que celle que la chimie a réalisée à la même époque, c'est parce que "la botanique a été livrée, pendant long-temps, à des personnes qui n'y voyaient que des applications pratiques, ou à des amateurs qui n'en faisaient qu'une affaire de plaisir" (CANDOLLE, 1828: p. 486).

Le jardin en revanche, rend possible, par une organisation minutieuse de l'espace une réconciliation des intérêts divergents des professionnels, des praticiens et des amateurs. Même le simple passant y trouve un lieu de promenade propre à lui faire oublier un instant les inégalités sociales et les conflits politiques, Le jardin botanique n'est plus, à l'aube du XIX^e siècle, une image du Paradis terrestre, mais il a quelque chose d'un fragment d'utopie.

NOTES

¹Sur Augustin-Pyramus de Candolle, on trouvera dans STAFLEU & COWAN (1976), une liste d'articles antérieurs à 1972. Parmi les quelques publications plus récentes à caractère biographique, on retiendra: Roger DE CANDOLLE, 1978; CHEVROT, 1978 et MIÈGE, 1979.

²Ces lettres font partie de la collection Thuret, conservée au laboratoire de cryptogamie du Muséum national d'histoire naturelle à Paris, elles m'ont été signalées par Denis Lamy.

³Si on en croit les "Mémoires et souvenirs", ce conservateur, ancien ami de Broussonet, aurait aidé de Candolle au début de son installation, puis l'aurait contrecarré avant de décamper sans explication (CANDOLLE, 1862: p. 195 et 229).

⁴Le jardin fut inauguré le 19 novembre 1817, en présence des autorités et ouvert au public au début de 1819.

⁵La courte période de la Terreur genevoise, durant l'été 1794, avait entraîné une quinzaine d'exécutions (CHAPUISAT, 1912).

⁶J'ai conservé l'orthographe d'origine.

⁷Cette anecdote n'est pas datée précisément. Dans la narration, elle se place entre une maladie qui met en danger les jours d'Augustin-Pyramus, alors âgé de sept ans, et son entrée au collège à onze ans.

⁸On visite encore à Uppsala, en Suède, le jardin de Linné disposé selon les 24 classes de son système. Abandonné en 1802, transformé en jardin public, il a été restauré dans son état d'origine par la société linnéenne de Suède entre 1917 et 1921 (cf. BROBERG, ELLENIUS & JONSELL, 1983).

¹Sur les linnéens tardifs: voir DURIS, 1993.

¹⁰Pour un exposé en français de la méthode du *Genera plantarum*, cf. JUSSIEU, 1824.

¹¹C'est par un raisonnement analogue que les zoologistes ont jugé que ce qui rapprochait les dauphins des quadrupèdes était plus important que ce qui les rapprochait des poissons.

¹²C'est le nom employé au jardin des plantes de Paris et dans d'autres institutions pour désigner la partie du jardin disposée de cette manière (APBF & ATRJB, 1991). Le terme existait déjà au début du XIX^e siècle (cf. DESFONTAINES, 1804).

¹³A.-P. DE CANDOLLE (1820) refuse l'idée que le milieu physique puisse transformer les plantes de manière importante. Cette conviction est liée à l'observation que des milieux identiques situés dans des régions différentes sont peuplés d'espèces végétales différentes. Pour une mise au point sur ce thème (cf. NELSON, 1978 et DROUIN, 1989b).

RÉFÉRENCES

- APBF & ATRJB (Association des parcs botaniques de France et Association des techniciens et responsables de jardins botaniques) (1991). *Guide des jardins botaniques de France*, s.l. Editions Pandora.
- BLUNT, W. (1986). *Linné...* Paris, Belin [éd. or. 1971].
- BROBERG, G., A. ELLENIUS & B. JONSELL (1983). *Linnaeus and his garden*. Uppsala, Swedish Linnaeus Society.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1813). *Théorie élémentaire de la botanique...* Montpellier.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1817). Considérations générales sur les fleurs doubles et en particulier sur celles de la famille des Renonculacées. *Mém. Phys. Chim. Soc. Arcueil* 3: 385-404.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1819). *Rapport sur la fondation du jardin botanique de Genève fait à l'assemblée générale des souscripteurs et donataires de l'établissement, le 3 avril 1819*. Genève.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1820). Géographie botanique. In: CUVIER, F., *Dictionnaire des sciences naturelles* 18: 359-422. Strasbourg et Paris.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1821). *Rapport sur la fondation du jardin botanique de Genève fait à l'assemblée générale des souscripteurs et donataires de l'établissement, le 30 avril 1821*. Genève.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1822). Jardin de botanique. In: CUVIER, F., *Dictionnaire des sciences naturelles* 24: 165-180. Strasbourg et Paris.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1828). Phytologie. In: BORY DE SAINT-VINCENT, *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* 13: 478-491. Paris.
- CANDOLLE, A.-P. DE (1862). *Mémoires et souvenirs...* Genève.
- CANDOLLE, R. DE (1978). Augustin-Pyramus de Candolle et Genève. *Mus. Genève* 182: 9-12.
- CELLAI CIUFFI, G. (1987). *Guida alla visita del Giardino dei Semplici*. Firenze, Tipogr. Giuntina.
- CHAPUISAT, E. (1912). *De la Terreur à l'annexion. Genève et la République française 1793-1798*. Genève et Paris.
- CHEVROT, P. (1978). Augustin-Pyramus de Candolle et la pédagogie. *Mus. Genève* 182: 13-16.
- DESFONTAINES, R. (1804). *Tableau de l'école de botanique du Muséum*. Paris.
- DROUIN, J.-M. (1989a). Antoine-Laurent de Jussieu, promoteur de la botanique moderne. *La Recherche* 20(212): 964-965
- DROUIN, J.-M. (1989b). De Linné à Darwin: les voyageurs naturalistes. In: SERRES, M., *Eléments d'histoire des sciences*: 321-335. Paris, Bordas.
- DROUIN, J.-M. (1990). Un savoir utile et attrayant: René Desfontaines et sa conception de la botanique. *114^e Congrès national des Sociétés savantes, Paris.1989*: 229-240. Paris, CTHS.
- DURIS, P. (1993). *Linné et la France. 1780-1850*. Paris, Droz.
- JUSSIEU, A.-L. (1824). Méthode naturelle des végétaux. In: CUVIER, F., *Dictionnaire des sciences naturelles*. 30: 165-180. Strasbourg & Paris.
- LAISSUS, Y. (1986). Le jardin du Roi. In: TATON, R., *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*: 287-341. Paris, Hermann.
- MIÈGE, J. (1979). Augustin-Pyramus de Candolle: sa vie, son œuvre, son action à travers la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. *Mém. Soc. Phys. Genève*: 43/1.
- NELSON, G. (1978). From Candolle to Croizat: comments on the history of biogeography. *J. Hist. Biol.* 11: 269-305.
- POMIAN, K. (1987). *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise: XVII^e-XVIII^e siècle*: 15-59. Paris, Gallimard.

- SIGRIST, R. (1990). Les origines de la Société de physique et d'histoire naturelle (1790-1822). La science genevoise face au modèle français. *Mém. Soc. Phys. Genève*: 45/1.
- STAFLEU, F. A. & R. S. COWAN (1976). *Taxonomic literature. A selective guide to botanical publications and collections with dates, commentaries and types*. Utrecht, Bohn, Sheltema & Holkema.